



DOSSIER

## La Plaine des Sports

P. 6

**Éducation** : retour sur la rentrée scolaire P. 14

**Territoire** : ouverture du Pôle Santé Terre Valsershône P. 15

**Credo** : des aménagements ludiques et sportifs P. 16



### 03 ÉDITO

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 06 DOSSIER

► La Plaine des Sports

### 12 GÉOLOCALISATION

### 14 INFOGRAPHIE

► Éducation : retour sur la rentrée scolaire

### 16 VIE LOCALE

► Credo : des aménagements ludiques et sportifs

► Éducation et enfance : les dernières nouveautés

► En bref



### 15 TERRITOIRE

► Ouverture du Pôle Santé Terre Valsershône

### 20 TRIBUNE POLITIQUE

### 21 PORTRAITS

► Lola Bouton, la passion de l'histoire récompensée

► Les ETAPS

### 22 INFOS PRATIQUES

### 23 AGENDA



#### Journal municipal de Valsershône

Directeur de la publication : Régis PETIT

Responsable de la publication :  
Christophe MAYET

Rédactrice en chef : Emmanuelle VANESSE

Ont participé à ce numéro : Camille  
DESMARIS, les élus municipaux et les services  
municipaux

#### Crédits photo :

Ville de Valsershône, Adobe Stock,  
Audrey Imag'In, L'Œil de K, Elevation Films,  
Feel Graphism, Stéphane Lorenzi,  
Emilie Montariot, Laura Zuccheri

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : [www.perluettedesign.com](http://www.perluettedesign.com)

Impression : Imprimerie Champagnac SAS  
Malvezin - Valadou

Encres 100% végétales et papier issu de forêts  
gérées durablement.

9 500 exemplaires



# Édito

Chères Valserhonoises, chers Valserhonois,

L'automne s'est bien installé sur notre territoire après une rentrée 2024-2025 qui s'est déroulée dans des conditions très favorables au sein de toutes nos écoles. Je le répète : le scolaire est ma priorité, partagée par toute mon équipe municipale. Ensemble, nous œuvrons pour que l'éducation et l'enfance soient au cœur de nos actions et de nos projets. Cela se concrétise par une montée en puissance des travaux de réhabilitation et d'aménagement réalisés dans chaque établissement scolaire et programmés principalement sur les périodes de vacances scolaires afin d'éviter les nuisances pour nos élèves et enseignants. Cette volonté en faveur de nos écoles se traduit aussi concrètement par de nouvelles organisations. Je pense notamment à la pause méridienne et en particulier la restauration scolaire qui a connu plusieurs évolutions positives depuis septembre 2024, pour un nombre conséquent d'enfants de l'école maternelle de Marius Pinard et du groupe scolaire du Grand Clos. L'objectif était de maximiser leur confort pendant leur pause déjeuner ainsi que leur sécurité tout au long du trajet pour accéder au restaurant scolaire.

Enfin, de grands projets ont été lancés et continuent de progresser, avec la construction de la nouvelle école maternelle d'Arlod - le choix du projet architectural a été validé fin septembre - ainsi que les importants travaux de réhabilitation de l'ancien collège Louis Dumont.

La rentrée après les vacances d'automne marquera également un tournant pour de nombreux élèves de Valserhône qui vont pouvoir dorénavant pratiquer leur activité sportive à la Plaine des Sports. Je vous invite à découvrir dans ce numéro du ValserhôneMag ces nouvelles infrastructures sportives de haute qualité, qui permettent la pratique du rugby, du tennis, du padel, de l'athlétisme, du tir à l'arc et du tennis de table dans des conditions optimales.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré à la réalisation de la Plaine des Sports, ainsi que la nombreuse population qui s'est déplacée le 14 septembre à l'occasion de l'inauguration. Ce fut une journée de découverte pour beaucoup d'entre vous. Et, grâce aux associations, une journée festive et populaire.

Je vous souhaite d'ores et déjà une très belle fin d'année 2024 et vous donne rendez-vous à toutes et à tous le 31 janvier pour vous présenter mes meilleurs vœux 2025.

---

## Régis Petit

*Maire de Valserhône*



**Pas encore abonné(e)  
à notre newsletter  
électronique ?**

Ne manquez pas  
les actualités de la 3<sup>ème</sup> ville  
de l'Ain, inscrivez-vous à  
notre newsletter via le site  
internet ou par mail :  
[communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

## SUIVEZ-NOUS !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)



## Vie culturelle

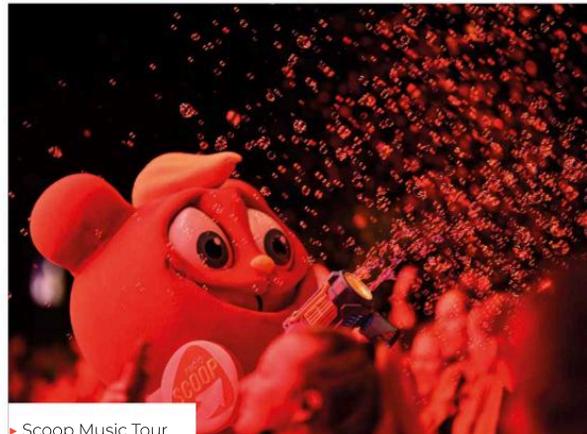
► Fête de la Musique



► Concert symphonique du Conservatoire



► Fête de la République

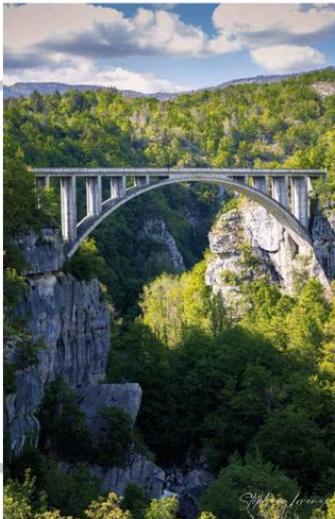


► Scoop Music Tour



## Vie associative & sport

► Festival Tous en Scène, avec notamment le Forum des Associations et E-Sport en Scène



## CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites !

Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à [communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Merci à Stéphane LORENZI pour cette magnifique photographie du pont des Pierres.

Celui-ci enjambe la Valserine, à proximité immédiate de Valserhône.



## DOSSIER

# LA PLAINE DES SPORTS

*“Après plus de 2 années de travaux, nous sommes fiers de livrer cette infrastructure multifonctionnelle et de très haute qualité.”*



**Mourad BELLAMOU**  
Conseiller Municipal  
Délégué, Patrimoine  
Bâti

**L'inauguration de la Plaine des Sports est l'aboutissement d'un des projets les plus structurants et emblématiques de ces 20 dernières années pour le territoire de Valsérhône.**

C'est un euphémisme de dire que ce chantier n'a pas été ordinaire, de par sa dimension et l'énorme attente qu'il a suscitée. Rappelons que c'est en 2014 que la commune de Bellegarde-sur-Valsérine a acquis l'emprise foncière de ce **site de 11 ha**, pour 837 000 €. Suite aux études menées sur l'empreinte industrielle (niveau de pollution) du terrain ainsi que sur sa capacité de remblaiement, la municipalité a lancé dès 2016 d'importants travaux de démolition ainsi que des opérations de dépollution du site. En juin 2022, les travaux ont débuté pour aboutir à la livraison des infrastructures en septembre 2024.

Il est également important de souligner que le déménagement des infrastructures du rugby a permis de **libérer le foncier nécessaire et suffisant à l'émergence du futur quartier durable de Musinens**, réponse attendue à la crise bien identifiée du logement sur notre territoire. De ce fait, le projet de la Plaine des Sports a constitué un dossier aux multiples facettes positives pour les Valsérhonois.

En cette année 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, et année ayant le sport comme cause nationale, la Plaine des Sports ne pouvait pas choisir meilleur moment pour ouvrir ses portes aux associations, clubs et établissements scolaires locaux.

**Place maintenant au sport : rugby, tennis, padel, athlétisme, tir à l'arc et tennis de table ont investi la Plaine des Sports et la font vivre !**

## Une inauguration festive

**Ouverte à tous, la cérémonie inaugurale du samedi 14 septembre a marqué les esprits sous un soleil mettant en valeur toute l'étendue de la Plaine.**



Ce moment officiel se déroulait sur le terrain d'honneur du tout nouvel Espace Rugby Gérard Armand, face à un public nombreux installé dans les gradins. Il a débuté par un vibrant discours tenu par Monsieur le Maire Régis PETIT, retraçant l'histoire de ce site et passant le flambeau à la nouvelle génération de sportifs valserhonois, et dont voici un extrait :

"Ce jour consacre une ambition née il y a plus de 25 ans, celle de la réécriture d'une ville et plus largement d'un territoire malmené, sacrifié et souvent méprisé.

Un territoire fatigué par la violence d'une désindustrialisation massive qui l'aura mis à genoux, et qui aura longtemps été considéré comme irréversible.

Le site qui nous accueille aujourd'hui ne fait que raconter cette histoire.

Près de 20 ans auront été nécessaires pour déconstruire ce vaste complexe industriel, en dépolluer les sols - ce que nous devons aux générations futures -, concevoir le projet, le faire évoluer, échanger avec les futurs utilisateurs, arrêter des principes d'aménagement et un parti architectural, lancer des marchés publics et enfin construire !

Avec moi ce matin, des élus, des techniciens, un architecte, des entreprises confient la Plaine des Sports à ceux qui n'ont d'autre vocation que de la faire vivre, vibrer et rayonner.

Je veux parler des clubs résidents et ceux qui leur rendront visite, et des milliers de scolaires qui, bientôt, la découvriront.

À vous tous, je dis, soyez respectueux du lieu, promettez-nous d'en être heureux et surtout, surtout, pour votre commune et votre territoire, ne manquez jamais une occasion d'en être extrêmement fier !"

Étaient également présents M<sup>me</sup> Chantal MAUCHET, Préfète de l'Ain, M<sup>me</sup> Danielle BALU, Sous-Préfète de Nantua, M<sup>me</sup> Olga GIVERNET, Députée de l'Ain, M. Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, M<sup>me</sup> Stéphanie PERNOD, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, M. Jean DEGERRY, Président du Département de l'Ain, M<sup>me</sup> Laurence BORIE-BANCEL, Présidente du directoire de la Compagnie Nationale du Rhône et M. Patrick PERREARD, Président de Terre Valserhône l'Interco.

Pour clôturer cette cérémonie émouvante, chacun a pu apprécier le dynamisme de l'Ensemble Harmonique de Bellegarde qui a ensuite déambulé toute la matinée dans les allées de la Plaine des Sports.



### Plan de financement de la Plaine des Sports

- ▶ État : **1 364 600 €**
- ▶ FCTVA<sup>1</sup> : **4 370 000 €**
- ▶ Région Auvergne-Rhône-Alpes : **5 000 000 €**
- ▶ Département de l'Ain : **500 000 €**
- ▶ Compensation Franco-Genoise 2022-2027 (CC Terre Valserhône l'Interco et Département de l'Ain) : **7 309 884 €**
- ▶ Participation Valserhône (Recettes suite à opérations foncières) : **8 105 516 €**

*Total*  
**26 650 000 € TTC**

  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

<sup>1</sup>FCTVA : Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

## Des installations sportives de haute qualité réparties en 4 pôles

*“ La Plaine des Sports prend vie depuis mi-septembre : les associations et clubs sportifs, à vous de jouer ! ”*



**Annick DUCROZET**  
Maire Déléguée,  
Dynamique  
Associative

### Un accord historique avec le Servette Rugby Club

Dans un esprit partagé de volonté de faire rayonner le rugby à l'échelle du Grand Genève, la convention signée en juillet 2024 engage la ville à mettre à disposition du célèbre club genevois les installations sportives de rugby de la Plaine des Sports ainsi que les locaux administratifs et le club house.



**SERVETTE RUGBY GENEVE**

Cette mise à disposition, à titre onéreux, permettra au Servette Rugby Club de réaliser plusieurs rencontres de championnat sur le nouveau complexe sportif de Valsershône.

**Rendez-vous le dimanche 15 décembre pour le 1<sup>er</sup> match !**



### Rugby

Le pôle rugby est constitué de **deux terrains synthétiques** (un terrain d'honneur et un terrain

d'entraînement) d'une superficie totale de 17 000 m<sup>2</sup>, d'un **club house** de 250 m<sup>2</sup>, de tribunes offrant 1 750 places, de cinq vestiaires ainsi que des locaux pour le staff et des espaces de rangement.



Cet espace rugby porte le nom de **Gérard ARMAND**, qui fut Maire de Bellegarde et Président de l'USBC. Il avait déjà donné son nom aux anciennes infrastructures de rugby à Musinens. Le parvis du club house du rugby devient pour sa part la place **Jean-Paul PICARD**, docteur en ovalie, adjoint au Maire et Président emblématique de l'USBC.



### Zoom sur l'USBC

L'Union Sportive Bellegarde-Coupy compte plus de 350 adhérents et est actuellement présidée par Mme Cécile MERTINA. Son équipe 1<sup>re</sup> évolue en Fédérale 3.

La force de l'USBC réside dans son école de rugby. Grâce à ces nouvelles infrastructures, le club va pouvoir évoluer dans des conditions idéales pour poursuivre la formation de ses jeunes et ambitionner de belles performances pour les années à venir.





## Tennis et Padel

Le pôle tennis et padel comporte **4 terrains couverts** (2 580 m<sup>2</sup>) et **4 terrains extérieurs** (2 580 m<sup>2</sup>) de tennis, **2 terrains couverts de padel** (400 m<sup>2</sup>) et un **club house** (150 m<sup>2</sup>).

Le padel est une activité sportive en plein essor et représente un véritable atout au sein de la Plaine des Sports.

Entre les espaces de tennis et de rugby se trouve une **salle de préparation physique mutualisée** pour les rugbymen, tennismen et athlètes. Le club de tennis dispose également de vestiaires, de locaux pour le staff et d'espaces de stockage.



### Zoom sur le Valserhône Tennis Padel

Auparavant dénommé Tennis Club du Bassin Bellegardien et installé sur le site des Gorges dans les hauteurs de Bellegarde, ce club comporte plus de 330 licenciés.



L'engouement n'est certainement pas prêt de s'arrêter avec ces nouveaux équipements extérieurs et intérieurs. Jean-Michel Ballard, Président du club, se réjouit du développement de l'école de tennis ainsi que de la cohabitation avec les autres associations et clubs présents sur la Plaine des Sports.

### Court Ugo Blanchet

Concernant le court couvert n°1 de tennis avec ses gradins accueillant plus de 100 personnes, les élus de Valserhône ont validé, avec enthousiasme, la proposition du club de tennis local d'en faire le "Court Ugo Blanchet".

En effet, Ugo est un pur produit du territoire et le tennisman local le plus titré, classé **145<sup>ème</sup> à l'ATP** en individuel en juillet 2024, une très belle performance à 25 ans !

L'inauguration du court d'honneur Ugo Blanchet s'est tenue également le samedi 14 septembre, dans l'après-midi de la journée officielle inaugurale de la Plaine des Sports, en présence d'Ugo et de ses proches.

Les spectateurs ont ensuite pu apprécier toute l'étendue de son talent à l'occasion d'un set d'exhibition.

Cet après-midi autour de la balle jaune s'est clôturée par une séance de tennis-fauteuil avec plusieurs para-athlètes présents.





## Athlétisme

Sur une surface totale dédiée de 8 855 m<sup>2</sup>, le pôle athlétisme s'organise autour d'une

**piste en tartan de 250 m** encerclant un spacieux terrain engazonné. Cette piste de 4 couloirs sur 250 m monte jusqu'à 6 couloirs sur une distance de 130 m de long pour la pratique des **courses de sprint** jusqu'au 110 m haies.

Il y en a donc pour tous les goûts avec les nombreuses disciplines proposées : outre la course, les athlètes peuvent

s'entraîner aux **sauts en longueur, en hauteur, à la perche et triple saut** ainsi qu'aux lancers de javelot, disque et poids.

L'équipement déjà très complet au niveau sportif va être complété par un bungalow à disposition du club et des scolaires, faisant office d'espace de stockage, de vestiaire et de club-house. En effet, outre le club athlétique qui en a déjà fait sa nouvelle maison, l'ovale de 250 m accueillera une importante population scolaire, allant du primaire au secondaire. Ce basculement est programmé dès la reprise des cours, après les vacances d'automne.

*“Scolaires, associations, clubs et événementiel : cet équipement représente une véritable opportunité pour tous les Valserhônais”*



**Sacha KOSANOVIC**  
Conseiller Municipal  
Délégué, Associations  
Sportives



### Zoom sur le CABB

Le Club Athlétique du Bassin Bellegardien est un acteur incontournable du sport à Valserhône. Il est présidé depuis 2020 par Guillaume LE GRAND, lui-même ancien athlète du club et spécialiste du 110m haies, champion de France scolaire en 1995 et multiple champion interrégional en cadet et junior, et donc un modèle pour les jeunes inscrits au CABB.

Le nombre de licenciés du CABB ne cesse d'augmenter pour atteindre aujourd'hui plus de 140 licenciés. La politique du club est clairement tournée vers le développement des jeunes, sans oublier le running en loisir pour les adolescents et les adultes.

Et au CABB, la quantité rime avec qualité, au vu des nombreux titres engrangés ces dernières années. Nul doute que la Plaine des Sports va permettre au club d'athlétisme de poursuivre sur cette belle lancée, tout en maintenant une offre diversifiée aussi bien en loisir qu'en compétition.





## Tennis de table et Tir à l'arc

Enfin, le 4<sup>ème</sup> et dernier espace sportif de la Plaine des Sports, de 750 m<sup>2</sup> incluant une **spacieuse salle ainsi que 2 vestiaires**, est mis à disposition des **pongistes** et des **archers**.

C'est une occasion unique, pour ces deux clubs, de capitaliser, grâce à ces nouvelles capacités d'accueil, sur la dynamique de Paris 2024, où chacune de ses deux activités sportives a profondément marqué les esprits, aux JO comme aux Jeux Paralympiques.

Là encore, la mutualisation des locaux avec les scolaires sera importante.

### Zoom sur le TTBB

Le Tennis de table du Bassin Bellegardien a certainement de beaux jours devant lui.

Comptant déjà 40 licenciés et présidé par Chokri Bougueraïra, nul doute que le club de "ping" va connaître une forte croissance, avec l'effet post-JO et cette nouvelle salle spacieuse.

Quant à la cohabitation avec les archers, ce n'est pas une nouveauté et chacun des deux clubs se réjouit de poursuivre cette belle aventure ensemble.



### Zoom sur les Archers de la Valserine

Roland Thévenin, Président et fondateur du club qui compte plus de 45 adhérents, envisage sereinement les prochaines années dans cette structure moderne.

Et sachez que les archers ne s'entraînent pas qu'en salle :

la majorité d'entre eux participent également aux sorties en nature organisées par le club. Celles-ci permettent de s'exercer au tir sur des cibles en 3D très réalistes tout au long d'un parcours aménagé sur le site de Menthières.



## 1 La Rue de la Poste a fait peau neuve



Des aménagements ont été réalisés de juillet à septembre avec la création de trottoirs et piste cyclable ainsi que deux plateaux surélevés.

Pour finaliser ces travaux, la couche de roulement a été posée par le Département de l'Ain tandis que la Municipalité a installé un éclairage en LED.

Un alignement d'arbres sera planté cet hiver pour le confort visuel et climatique.

**Coût : 330 000 € TTC**

## Du côté du stade Roger Petit



2 Plus de confort et de sécurité pour les amateurs et passionnés de foot, tels sont les objectifs des aménagements en cours de finalisation au stade de foot Roger Petit.

Au niveau du terrain synthétique, la reprise des gradins inclut le remplacement des poutres en chêne.

Un filet pare-balls est également installé pour séparer les deux terrains.

**Coût : 68 320 € TTC**

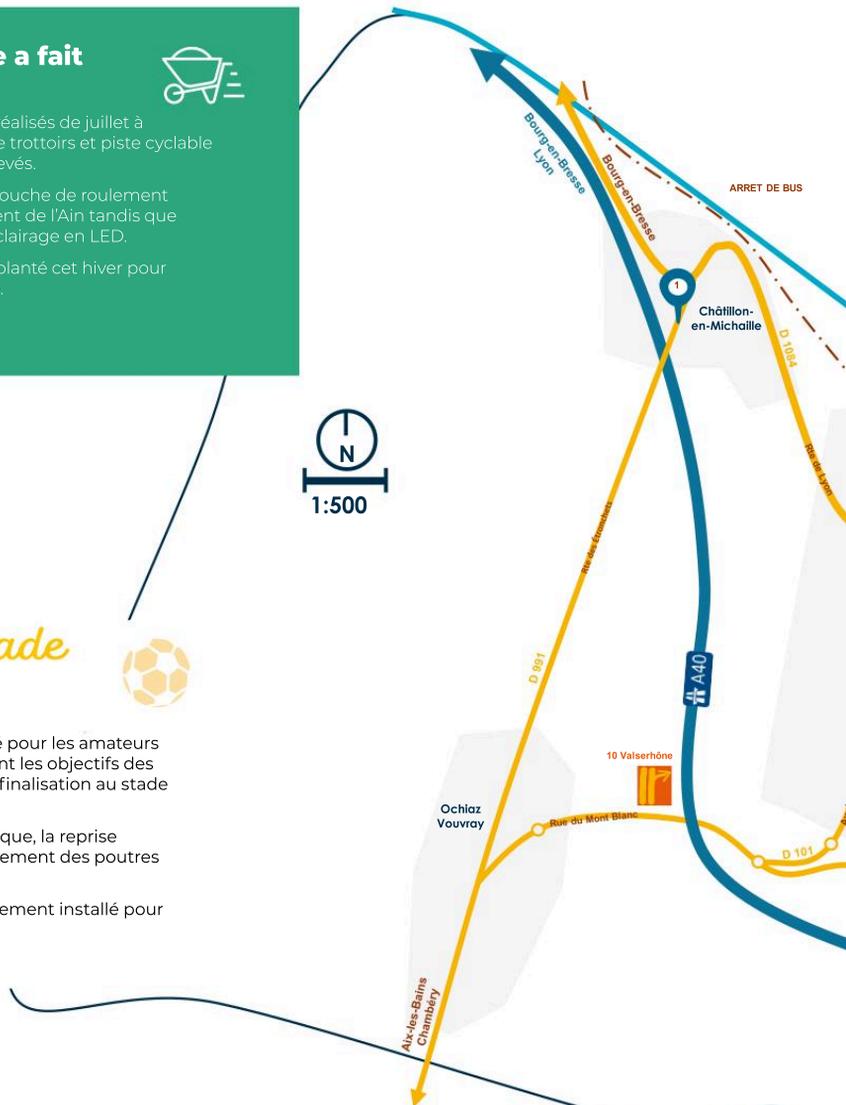
## 3 Un nouveau giratoire à Arlod



Afin d'améliorer la sécurité des usagers empruntant le carrefour à l'intersection des rues de l'Industrie et du Rhône, un giratoire est en cours de création, avec éclairage en LED.

Lancés fin août, les travaux seront terminés d'ici fin de l'année 2024.

**Coût : 470 000 € TTC**



#### 4 Sécurisation de l'accès à la Plaine des Sports

Pour faciliter et sécuriser l'accès à la Plaine des Sports depuis le centre-ville, la création d'un "tourne à gauche" a été finalisée cet été sur la rue de l'Industrie. Les aménagements incluaient également la création d'une piste mixte pour les piétons et cycles ainsi que le passage en LED de l'éclairage.

À terme, cette piste mixte sera prolongée jusqu'au rond-point des Portes de l'Ain, dans le cadre du projet d'aménagement des berges du Rhône.

**I Coût : 367 000 € TTC**



#### Des revêtements neufs pour les activités récréatives et sportives le long du Rhône

5 La municipalité poursuit son plan pluriannuel de rénovation et de développement des aires de jeux et des City Stades. Après le remplacement du City Stade de Vouvray, c'est celui situé dans le quartier des Papetiers, en centre-ville au bord du Rhône, qui a fait l'objet de travaux. Le sol synthétique a été remplacé pour le plus grand bonheur des nombreux usagers de tout âge.

**I Coût : 42 865 € TTC**

7 Également le long du Rhône, l'aire de jeux située Place Zanarelli a bénéficié de la même attention : les enfants profitent dorénavant d'un nouveau sol adapté à leurs activités.

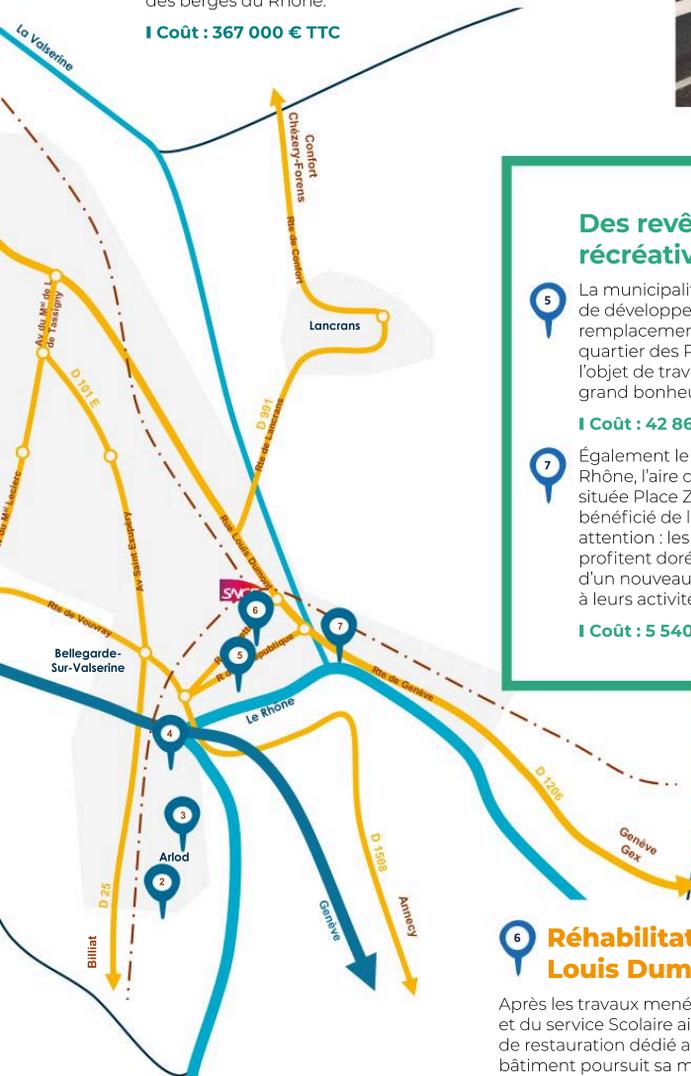
**I Coût : 5 540 € TTC**



#### 6 Réhabilitation de l'ancien collège Louis Dumont

Après les travaux menés pour l'installation de plusieurs associations et du service Scolaire ainsi que pour la création d'un nouvel espace de restauration dédié aux élèves de maternelle de Marius Pinaré, le bâtiment poursuit sa métamorphose.

Différentes études (structure, énergétique...) ont été lancées afin de préparer la seconde phase de travaux.





# Éducation



## RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les <sup>1</sup>  
EFFECTIFS

**1 877 ÉLÈVES**

Maternelle  
**710**  
Élémentaire  
**1 167**

*“ Une année scolaire  
2024-2025 qui  
s'inscrit dans une  
relative stabilité,  
tout en privilégiant  
le confort et  
l'épanouissement  
de tous les enfants”*



**Katia  
DATTERO**  
Adjointe, Affaires  
Éducatives et  
Restauration  
Collective

### PAR ÉTABLISSEMENT :

- ▶ Arlod  
**223** élèves
- ▶ Bois des Pesses  
**176** élèves
- ▶ Châtillon  
**244** élèves
- ▶ Grand-Clos  
**188** élèves
- ▶ Lancrans  
**186** élèves
- ▶ Marius Pinard  
**401** élèves
- ▶ Montagniers  
**210** élèves
- ▶ Vouvray  
**249** élèves

### RÉPARTIS EN :

- ▶ **78** classes  
dont 2 classes ULIS <sup>2</sup>

### LE PERSONNEL INTERVENANT DANS LES ÉCOLES :

- ▶ **29** ATSEM <sup>3</sup>
- ▶ **2** ETAPS <sup>4</sup>
- ▶ **24** animateurs
- ▶ **20** agents polyvalents /  
entretien

<sup>1</sup> Chiffres arrêtés au 06/09/2024

<sup>2</sup> Unité Localisée pour l'Inclusion  
Scolaire

<sup>3</sup> Agents Territoriaux Spécialisés  
des Écoles Maternelles

<sup>4</sup> Éducatrices Territoriales des  
Activités Physiques et Sportives  
(voir portrait en p.21)

### L'opération Petits Déjeuners

Petits déjeuners  
servis en 2024/25

▶ **2 300**

Écoles

▶ **2**

▶ Arlod

▶ Grand-Clos

Lancement

▶ **Novembre 2024**



Fresque participative, réalisée principalement par les élèves de CM1 de Marius Pinard, dans l'ancien collège Louis Dumont. Projet mené avec Ludovic (Feel Graphism) et Simon (NG Créatif).

**Un nouveau Pôle de Santé, porté par Office Santé et soutenu par Terre Valserhône l'Interco, a ouvert ses portes depuis juin 2024.**

Situé rue Sainte Clémence à Valserhône, ce projet indispensable face à la désertification médicale dont souffre le territoire depuis de nombreuses années était très attendu.

Il s'inscrit également dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) porté par Terre Valserhône l'Interco. Par ailleurs, les bâtiments de l'opération ont été construits en structure bois pour répondre aux objectifs écologiques communs du territoire et d'Office Santé.

Le pôle se compose de 4 bâtiments et ambitionne de proposer de nombreuses spécialités médicales et paramédicales :



# OUVERTURE DU PÔLE SANTÉ TERRE VALSERHÔNE



## **Bâtiment 1 - 302 m<sup>2</sup>** **L'Espace Santé**

Ouvert depuis juin, il accueille un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), 2 cabinets infirmiers, un ostéopathe, un orthopédiste ainsi qu'un étiope.



# 1 800 m<sup>2</sup>

Services de santé variés et complémentaires

## **Bâtiment 2 - 241 m<sup>2</sup>** **Le Centre de Santé au Travail**

Ouvert depuis juillet.



# 4

bâtiments en ossature bois

## **Bâtiment 3 - 768 m<sup>2</sup>** **Le Centre de Santé KERSANTÉ**

Ouverture progressive depuis début octobre, avec dans un premier temps de la dentisterie, et ensuite des médecins généralistes et spécialistes.

Preise de rendez-vous sur [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com), en tapant **Kersanté Valserhône**



# 70

places de parking

## **Bâtiment 4 - 460 m<sup>2</sup>** **Une pharmacie et un laboratoire**

Ouverture prévue avant fin 2024.

Le Pôle de Santé est accessible en transports en commun, via la ligne B du réseau Mobi'Vals : un nouvel arrêt a été créé à l'occasion de l'ouverture de l'infrastructure.

# DÈS 2025, PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS LUDIQUES ARRIVENT AU CREDO !

**La ville poursuit sa modernisation afin de proposer des nouveaux espaces de nature. Parmi les projets d'aménagements sur les hauts de Bellegarde, un parc au cœur du Credo et un espace aux Colibris vont bientôt offrir aux habitants des lieux de détente et de rencontres.**

L'aménagement des espaces verts du Credo a pour ambition de créer un lieu de vie permettant de développer les liens sociaux. Le parc sera aussi un lieu idéal de pause sur le parcours piétonnier entre le bois des Pesses et le futur quartier durable.

Au cœur du parc, une aire ludique et récréative va venir s'implanter entre les arbres et les chemins existants. Une quinzaine d'arbres et d'arbustes seront également plantés

pour venir apporter de la fraîcheur supplémentaire.

La structure de jeux pour les enfants apportera au paysage un effet "Wahou" tout en respectant toutes les normes de sécurité. Des équipements sportifs en design actif (voir ci-contre) seront également installés pour permettre aux habitants de se mettre en mouvement, dans la continuité de l'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une nouvelle promenade emmènera les piétons vers ces activités de jeux et de loisirs.

Des espaces en sols souples et du mobilier viendront proposer des espaces de pauses et d'observations pour toutes et tous.

## Le parc permettra de

- ▶ Jouer ensemble
- ▶ Se détendre
- ▶ Se retrouver
- ▶ Grimper, sauter, glisser, se balancer
- ▶ Courir, slalomer
- ▶ Se reposer
- ▶ Pique-niquer
- ▶ Se promener

*"Je suis fier de lancer la réalisation d'un véritable parc, qui marque la première tranche de plusieurs aménagements ludosportifs. Grâce à ceux-ci, le secteur de Nusinens va retrouver des lieux d'intérêt intergénérationnels"*



**Andy CAVAZZA**  
Adjoint, Coopération  
Territoriale, Dynamiques  
Citoyennes et Jeunesse





### Le design actif

Il consiste à aménager l'espace public afin d'inciter l'activité physique pour tous.

Ces aménagements s'intègrent dans le paysage urbain, notamment avec du mobilier polyvalent (assise et fitness, par exemple), des marquages au sol, une signalétique spécifique pour inviter les habitants à marcher et bouger davantage. Ils permettent également aux citoyens de se réappropriier l'espace public de manière ludique.

Le design actif est utilisé pour favoriser la mixité et l'inclusion, lutter contre la sédentarité et aider les habitants à être en meilleure santé.

## Le square des Colibris : un espace de rencontre actif à l'ombre des arbres

- ▶ Des possibilités de pauses, avec du mobilier d'assises en nombre suffisant (bancs, gradins, tables de pique-nique, ...)
- ▶ Plantation d'une vingtaine d'arbres de hauts jets et d'arbustes bas
- ▶ Installation d'agrès de fitness nature
- ▶ Mobilier d'équilibre et de suspension sur sol en copeaux de bois
- ▶ A proximité immédiate de l'arrêt de bus



## 2025 : les grands projets en concertation avec les valserhônois

Les prochains ValserhôneMag seront l'occasion de détailler plusieurs projets qui vont être lancés, voire finalisés, courant de l'année 2025. Ces projets sont l'aboutissement de réflexions à long terme, d'études approfondies ainsi que d'échanges avec de nombreux citoyens.

Par exemple, plusieurs porteurs de projets - dans le cadre du dispositif du budget participatif 2024 - ont été conviés cet été à des réunions de présentation, de co-construction et d'échanges. Les thématiques abordées étaient :

- ▶ la mobilité ;
- ▶ l'aménagement des berges du Rhône depuis Arlod jusqu'au centre-ville ;
- ▶ le développement de l'offre ludo-sportive en plein air, depuis le Bois des Pesses jusqu'à Musinens.

Rendez-vous dans les prochains magazines municipaux pour plus d'infos.

# ÉDUCATION & ENFANCE

## POINT SUR LES NOUVEAUTÉS

**La rentrée 2024 a été marquée par une relative stabilité par rapport à l'année scolaire précédente.**

**Néanmoins, plusieurs nouveautés étaient à l'ordre du jour. Faisons le point sur ces projets !**



Comme chaque été, de nombreux aménagements ont été réalisés dans les écoles de la ville pendant la période estivale afin d'éviter les nuisances pour les élèves et pour les enseignants.

### MONTAGNIERS

- ▶ Désamiantage de l'école élémentaire ;
- ▶ Rénovation de 2 salles de classe ;
- ▶ Rénovation du bureau de la Directrice.

**I Coût : 72 779 € TTC**



### BOIS DES PESSES

- ▶ Réfection des sols et des peintures de l'école élémentaire ;
- ▶ Reprise de 2 salles de classe pour lesquelles l'agencement des cloisons était inadapté.

**I Coût : 114 002 € TTC**

### ARLOD

- ▶ Réfection des sanitaires de l'école sur les 2 niveaux avec un agrandissement au rez-de-chaussée. La finalisation de cet agrandissement est prévue pour les vacances d'automne.

**I Coût : 57 957 € TTC**



### De nouvelles habitudes pour le déjeuner

Les enfants de maternelle de l'école Marius Pinard ainsi que les élèves du groupe scolaire du Grand Clos (maternelle et élémentaire) inscrits au service de restauration scolaire ont rapidement pris leurs marques dès la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre.

Les premiers ont eu le plaisir d'investir le **nouveau restaurant scolaire aménagé dans l'ancien collège Louis Dumont**, profitant d'un trajet réduit et plus sécurisé. Quant aux seconds, ils déjeunent depuis cette rentrée au **Lycée Saint Exupéry** dans un espace dédié et isolé des lycéens, au lieu de se rendre en bus scolaire jusqu'au centre de loisirs. Deux projets aboutis et très appréciés autant des enfants que du personnel encadrant !

# EN BREF

## Budget participatif 2024 : et le lauréat est...

Tout au long du mois de septembre, les Valserhônois étaient invités à voter en faveur de leurs projets préférés parmi les neuf retenus. La mobilisation a été forte, preuve de l'intérêt des citoyens pour améliorer l'espace public commun. Face à cet engouement remarquable depuis le lancement du dispositif en avril 2024, le budget avait d'ailleurs été augmenté par le Conseil Municipal, passant de 50 000 € à 100 000 €.

Le 15 octobre, Christophe MAYET, Adjoint à la Communication et à la Démocratie Participative, présidant la cérémonie de proclamation du projet lauréat. Avec 103 voix, c'est le projet de **création d'espaces de convivialité à proximité de l'étang du Nièvre**, à Châtillon, qui remporte cette 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif de la ville. Félicitations à Nathalie, Coralie et Gérard pour avoir déposé et défendu cette idée.

**Place maintenant à la phase de réalisation par les services municipaux !**

**Plus d'infos :**  
[www.valserhone.fr/la-ville/budget-participatif](http://www.valserhone.fr/la-ville/budget-participatif)

Enveloppe  
budgétaire  
**100 000 €**



Le projet lauréat prévoit aussi la réfection de l'abri.



## Îlot inclusif générationnel

Cet été, ALFA 3A a lancé son projet "Îlot de la Valserine" à Musinens, qui comprendra des pavillons individuels locatifs (6 logements) et une résidence sociale (36 logements) avec une mise en location estimée courant 2026.

Par ailleurs, dans l'ancien bâtiment de l'EPHAD de la Croix Rouge sont prévus une micro-crèche en rez-de-jardin ainsi que 13 logements à loyers libres (livraison en 2026) au 1<sup>er</sup> étage.

Ce bâtiment accueille également depuis septembre **25 mineurs non accompagnés**. Ces derniers sont suivis par des éducateurs dans un cadre adapté et sont en très grande majorité scolarisés.

La ville de Valserhône, 3<sup>ème</sup> commune du Département de l'Ain, remplit ainsi pleinement son rôle d'inclusion sociale dans des conditions optimales.



## Seniors : plusieurs dates à ne pas manquer !

### Jeudi 14 novembre De 14h00 à 16h30 APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE

Pour les plus de 70 ans, recensés au CCAS.  
Salle des Fêtes de Châtillon  
Sur inscriptions auprès du CCAS

### Horaires d'ouverture et coordonnées du CCAS

Lundi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
Mardi 13h30 - 17h00  
Mercredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
Jeudi 9h00 - 12h00  
Vendredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

34 rue de la République  
ccas@valserhone.fr  
04 50 56 60 72

### Semaine du 9 décembre DISTRIBUTION DES BONS DE NOËL

Sur les trois communes déléguées :

► **Lundi 9 décembre**  
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00  
Salle Louis Chanel de l'Hôtel de Ville de Bellegarde

► **Mardi 10 décembre**  
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00  
Salle des Étournelles à Châtillon

► **Jeudi 12 décembre**  
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00  
Salle Louis Chanel de l'Hôtel de Ville de Bellegarde

► **Vendredi 13 décembre**  
10h00 à 12h00  
Salle des fêtes de Lancrans

Les personnes concernées recevront un courrier du CCAS avant mi-novembre.

# Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

## GRUPE MAJORITAIRE

### Succès pour le budget participatif

Le 1<sup>er</sup> budget participatif, lancé au printemps 2024 par la collectivité, a connu un franc succès avec plus de 40 projets proposés par les Valserhônais et 9 projets soumis au vote des habitants !

Cela conforte notre volonté de favoriser la participation citoyenne et de poursuivre notre action dans ce sens.

Nous nous réjouissons que de nombreux Valserhônais s'investissent en faveur de l'amélioration de leur cadre de vie, et nous les remercions chaleureusement pour leur enthousiasme et leur force de proposition.

### Métamorphose de Musinens

Les années à venir vont être le théâtre d'un formidable développement de Musinens. Grâce à la cession du foncier des terrains de rugby, ayant financé en partie la réalisation de la Plaine des Sports, infrastructure indispensable pour nos associations et nos scolaires,

nous allons en effet redessiner ce quartier emblématique de Valserhône, à l'horizon 2030.

La réhabilitation thermique de nombreux bâtiments, réalisée par notre partenaire Dynacité, a déjà débuté et va se poursuivre à une cadence soutenue. Ces travaux permettent également de rafraîchir esthétiquement les résidences, contribuant ainsi à la modernisation de l'ensemble de Musinens. En parallèle, l'émergence du quartier durable va répondre au besoin pressant de logements sur notre territoire. Avec son parc ludique, récréatif et sportif, ce quartier durable sera vivant et dynamique.

Toujours dans une volonté d'améliorer la qualité de vie des résidents actuels et futurs de Valserhône, nous travaillons à la conception rapide de nouvelles aires ludo-sportives accessibles par tous, intergénérationnelles, réparties depuis le Bois des Pesses jusqu'au cœur de Musinens.

Les premières réalisations, situées au niveau du Credo, sortiront de terre dès 2025, contribuant ainsi à la métamorphose de Musinens !

### Berges du Rhône

Un autre grand projet que nous portons avec détermination est la poursuite de l'aménagement des berges du Rhône. Notre objectif est de relier le tronçon actuel du centre-ville, jusqu'à l'église d'Arlod, en passant par la Plaine des Sports, dans un esprit de continuité avec l'existant.

Ces travaux débiteront en 2025 et favoriseront le développement de l'offre ludo-sportive et des cheminements doux. Une place très importante sera donnée aux espaces arborés afin de préserver les habitants et usagers de la chaleur et de contribuer à l'atmosphère de sérénité se dégageant le long du Rhône.

## GRUPE MINORITAIRE

### "Un important investissement de la ville"

Le 14 septembre 2024, la Plaine des Sports a été inaugurée, "fruit d'un important investissement de la ville" dicit la majorité dans le ValserhôneMag de Juillet. Ce complexe sportif n'a cessé d'être le principal sujet dans nos échanges avec la majorité. En effet, cet équipement que nombre de collectivités nous envie a été proposé aux Bellegardiens d'abord puis aux Valserhônais, validé en conseil municipal en février 2020 sur la base d'un "autofinancement" grâce à différentes subventions du département, de la région, de la CFG, de l'État et grâce aux produits de la vente des terrains du stade Gérard Armand à Musinens entre autres fonciers.

Qu'en est-il actuellement ? Notre groupe depuis mars 2020 n'a cessé de dire que ce projet empêchait ou ralentissait les investissements sur d'autres secteurs. Au budget 2024 d'avril, de gros investissements sur

les écoles et le cadre de vie ont été décidés et planifiés. Au conseil de juillet et en partie pour financer la plus-value de La plaine des sports, une décision modificative au budget 2024 a été nécessaire et a touché le budget Cadre de vie. Celui-ci prévoyait un investissement de 2,5 millions d'euros cette année sur le cadre de vie ; la majorité l'a amputé de 460 000€ (245 000 € sur l'aménagement des berges du Rhône et 215 000 € sur l'Axe des usages). Nous déplorons cette baisse.

### Que dire aujourd'hui ?

La transformation de la friche industrielle d'Arlod était nécessaire. La Plaine des sports est là flambant neuve, gardée et clôturée. Des travaux restent à faire notamment l'implantation des Algeco tout près de la piste d'athlétisme et à disposition du club.

Nous attendons de connaître le montant des frais de fonctionnement et des frais d'assurance pour faire vivre et entretenir le site.

Une catégorie d'usagers attend, elle, de pouvoir en disposer ! Ce sont les collégiens et les écoliers. Leur rentrée sportive se trouve reportée en novembre... c'est fort regrettable.

Nous regrettons qu'une fois encore les besoins de certains sportifs passent avant les besoins de ce que nous avons de plus cher dans notre commune ; nos enfants !

Nous restons vigilants et suivrons l'entrée en service de La Plaine des Sports. D'autres dossiers nous tiennent à cœur : la construction de l'école maternelle d'Arlod et la transformation de l'ancien collège

**Vos élus : M. Bergeret, C. Rigutto, J.Y. Gay, A. Gennaro et S. Konjevic.**

**Information minorité : arrivée de M. Lamouille en remplacement de F. Odezienne.**

# LOLA BOUTON, LAURÉATE AU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Collégienne au collège Saint-Exupéry de Valsershône et lauréate départementale du 1<sup>er</sup> prix en individuel, Lola a été récompensée à la Préfecture de Bourg-en-Bresse.



Mercredi 22 mai, une date qui restera gravée dans la mémoire de Lola. En présence de Régis PETIT, Maire de Valsershône, Katia DATTERO, Adjointe en charge des actions éducatives et Eric TOISEUX, Président du Groupe

Mémoire du Pays Bellegardien et Conseiller Municipal, se déroulait la cérémonie de remise des prix du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), organisé par l'ONaCVG (Office National des combattants et des Victimes de Guerre). Institué en 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Pour l'édition 2023-2024, le thème était "Résister à la Déportation en France et en Europe".

Intéressée par l'histoire et plus particulièrement par cette période, Lola s'est inscrite au concours avec pour principale ambition de se

préparer à l'épreuve d'histoire-géo en vue de son passage du brevet (DNB). C'est donc avec un peu de surprise mais très fière de son travail qu'elle a appris les résultats du concours. Et la collégienne valserhônoise ne s'est pas arrêtée au 1<sup>er</sup> prix départemental puisqu'elle a terminé 3<sup>ème</sup> au niveau de l'Académie de Lyon. Elle a reçu ce second prix le 6 juin à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement.

Actuellement en seconde au lycée Saint-Exupéry, Lola continue de cultiver son goût pour l'histoire et envisage de choisir en première la spécialité "histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques". Nul doute qu'elle s'épanouira dans cet enseignement.

## CONNAISSEZ-VOUS LES ETAPS ?

**Derrière cet acronyme mystérieux et peu connu se cachent les Éducatrices Territoriales des Activités Physiques et Sportives, maillons indispensables à l'épanouissement des enfants dans les écoles et soutien précieux aux professeurs des écoles. Partons à leur découverte !**

**Expliquez-nous qui vous êtes et quel est votre statut ?**

Nous sommes des agents municipaux, donc recrutées et salariées par la ville de Valsershône. En effet, cette dernière a fait le choix de mettre deux éducatrices sportives à la disposition des écoles primaires. L'objectif est de favoriser l'accès à différents sports pour tous les élèves des cycles 2 et 3.

**Quelles sont vos principales missions sur le temps scolaire ?**

Nous préparons, coordonnons et mettons en œuvre des activités physiques et sportives en lien avec

l'Éducation Nationale en fonction des projets pédagogiques choisis par les enseignants. Tout au long de l'année scolaire, nous enseignons des disciplines sportives variées et nous finalisons les cycles d'apprentissage par des sorties vertes (escalade en milieu naturel, roller, course d'orientation...). C'est très gratifiant pour nous car nous contribuons par notre action aux enjeux de santé, d'épanouissement, d'égalité et de réussite pour les élèves. Enfin, nous sommes aussi en charge de la gestion budgétaire de l'organisation de toutes ces activités et sorties.

**En quoi consistent ces sorties vertes ?**

Par exemple, en 2024, elles se sont déroulées du 21 juin au 4 juillet. Au total, 400 élèves y ont participé, issus des écoles d'Arlod, Châtillon, Marius Pinard, Lancrans et Montagniers. Le programme de ces journées avait pour objectif de réinvestir leurs connaissances sur site naturel : escalade en falaise, roller sur site spécifique. Nous apprécions énormément ces journées car c'est l'occasion pour les enfants de se créer de beaux souvenirs et de clôturer l'année scolaire sur une note dynamique, positive et originale.



Sandra Nambotin et Laëtitia Valli

### Les activités sportives avec les ETAPS :

- ▶ Natation
- ▶ Activités gymnastiques
- ▶ Jeux collectifs
- ▶ Jeux de raquette
- ▶ Jeux d'opposition
- ▶ Course d'orientation
- ▶ Escalade
- ▶ Biathlon
- ▶ Roller
- ▶ Expression corporelle

### Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## Pensez à la certification de votre identité numérique



La mairie de Valsershône est mairie volontaire au dispositif de France Identité pour la certification de l'identité numérique.

Depuis le lundi 6 mai 2024, un administré majeur qui a une CNle (les nouvelles cartes d'identité

sous format petite carte) pourra, avec l'application France Identité, numériser sa pièce d'identité notamment. Ensuite, il pourra venir en mairie pour « certifier » son identité numérique.

### Simple, rapide et efficace

À ce stade, la certification permet :

- D'accéder à tous les services de France Connect + ;
- De procéder à des procurations dématérialisées.

Dans un avenir proche, le gouvernement projette d'étendre l'usage de cette certification afin de permettre de procéder à bien d'autres démarches diverses et variées de manière totalement numérique.

Exceptionnellement, pour cette démarche, l'administré peut se présenter à l'hôtel de ville sans rendez-vous mais uniquement entre 15h00 et 17h00.

## Où trouver le ValsershôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valsershône. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication :

[communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Retrouvez également le ValsershôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## La location de salles, en quelques clics depuis chez vous

Plusieurs salles municipales sont mises à la location des associations, particuliers et entreprises. Pour déposer votre demande rapidement sans vous déplacer au Centre Jean Marinnet, **utilisez l'Espace Citoyens, disponible 24H/24 et 7J/7 depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.**

Pour accéder à l'Espace Citoyens, flashez le QR code !



Plus d'infos : Centre Jean Marinnet, Place Jeanne d'Arc  
04 50 56 05 92 | [cjm@valserhone.fr](mailto:cjm@valserhone.fr)

## Mairies déléguées

### Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République  
Bellegarde-sur-Valserine

#### ► Accueil et État Civil

Tél. 04 50 56 60 60  
[etatcivil@valserhone.fr](mailto:etatcivil@valserhone.fr)

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30

Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Samedi 9h30-12h00

(RDV titres d'identité uniquement)

#### ► Solidarité et Social

Tél. 04 50 56 60 72 - [ccas@valserhone.fr](mailto:ccas@valserhone.fr)

Lundi - Mercredi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi : 13h30-17h00 / Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

#### ► Scolaire

Tél. 04 50 56 60 85 - [familles@valserhone.fr](mailto:familles@valserhone.fr)

Lundi au Jeudi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 13h00-17h00

### Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 59 74 94

[accueilchatillon@valserhone.fr](mailto:accueilchatillon@valserhone.fr)

Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

### Lancrans

25 Grande Rue - Lancrans

Tél. 04 50 48 15 88

[accueilancrans@valserhone.fr](mailto:accueilancrans@valserhone.fr)

Mercredi : 8h30-12h00

## Services décentralisés

### Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)

965 Rue Santos Dumont

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 82 53 94 74

[ctm@valserhone.fr](mailto:ctm@valserhone.fr)

Lundi au vendredi : 8h00-12h00

13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

### Urbanisme

Maison de l'Urbanisme Intercommunale

195 Rue Santos Dumont

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 48 71 68

[urbanisme@valserhone.fr](mailto:urbanisme@valserhone.fr)

### Sports - Événementiel - Vie associative - Location de salles

Centre Jean Marinnet

Place Jeanne d'Arc

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 05 92

[cjm@valserhone.fr](mailto:cjm@valserhone.fr)

[evenementiel@valserhone.fr](mailto:evenementiel@valserhone.fr)

### Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 77

Accueil du public : Lundi au vendredi

8h30-12h00 / 13h30-17h00

## Infrastructures culturelles

### Réseau MédiaVals

#### ► Médiathèque Louis Miraillet

Passerelle des Arts, Place Charles de

Gaule, Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 89

[mediatheque@valserhone.fr](mailto:mediatheque@valserhone.fr)

#### ► Bibliothèque de Châtillon

Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville,

Châtillon-en-Michaille

Tél. 04 50 59 77 34

[mediatheque.chatillon@valserhone.fr](mailto:mediatheque.chatillon@valserhone.fr)

#### ► Bibliothèque de Lancrans

2 Route de la Fromagerie, Lancrans

Tél. 09 72 66 36 70

[mediatheque.lancrans@valserhone.fr](mailto:mediatheque.lancrans@valserhone.fr)

### Conservatoire à Rayonnement Communal

Passerelle des Arts

Place Charles de Gaule

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 56 60 88

[crc@valserhone.fr](mailto:crc@valserhone.fr)

### Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 48 65 04

[www.lesvarietes.fr](http://www.lesvarietes.fr)

### Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts

Bellegarde-sur-Valserine

Tél. 04 50 48 23 21

[www.artabesques.fr](http://www.artabesques.fr)

## Numéros utiles

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15 ou 112

Pharmacie de garde : 32 37

Retrouvez l'Agenda en ligne : [www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## NOVEMBRE

**Vendredi 08 | 19h00**

### LES VENDREDIS DU CONSERVATOIRE

**Pierre et le loup**

Passerelle des Arts | Entrée libre  
Infos : 04 50 56 60 88

**Vendredi 08 | 20h30**

### APOCALYPSINC

**Pierre et le loup**

De Luciano Rosso  
Humour | Dès 6 ans  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : [artabesques.fr](http://artabesques.fr)



**Vendredi 22 | 20h30**

### LE MONDE DU SILENCE GUEULE

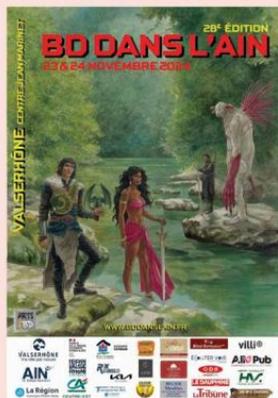
Dans le cadre du Festival BD dans l'Ain  
Théâtre | Dès 10 ans  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : [artabesques.fr](http://artabesques.fr)



**Samedi 23 et dimanche 24**

### BD DANS L'AIN

Festival BD | 28<sup>ème</sup> édition  
Centre Jean Marinet  
Par l'association Arts & BD  
Infos : [bddanslain.fr](http://bddanslain.fr)



## DÉCEMBRE

**Dimanche 01 | 17h30**

### TEA TIMES

**Cantus Benedictus**

Concert baroque  
Passerelle des Arts  
Infos : 04 50 56 60 88  
Billetterie : [billetweb.fr](http://billetweb.fr)

**Vendredi 06 | 20h30**

### ENTROPIE

De Karim Duval  
Humour | Dès 12 ans  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : [artabesques.fr](http://artabesques.fr)



**Mercredi 11 | 12h21**

### CHARLIE CHARLOT

Ciné-concert  
Passerelle des Arts  
Infos : 04 50 56 60 88  
Billetterie : [billetweb.fr](http://billetweb.fr)



**Vendredi 13 | 20h30**

### ELVETT

Musique | Tout public  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : [artabesques.fr](http://artabesques.fr)



**Dimanche 15 | 15h30**

### RENCONTRE D'ENSEMBLES À CORDES

Oyonnax, Hauteville et Valsérhône  
Passerelle des Arts  
Infos : 04 50 56 60 88

**Dimanche 15**  
**LUMIRHÔNE**

**Marché de Noël | de 10h à 20h**

Par le Rassemblement Économique Valsérhonois

**Spectacle DRAGON TIME | 18h**

Cie Élixir  
Espace Louis Chanel  
Infos : 04 50 56 05 92



**Mercredi 18**

### LA PASSERELLE FÊTE NOËL

Médiathèque et Conservatoire  
Passerelle des Arts  
Infos : 04 50 56 60 89  
04 50 56 60 88

## JANVIER

**Dimanche 12 | 17h30**

### CONCERT DU NOUVEL AN

Théâtre Jeanne d'Arc | Entrée libre  
Infos : 04 50 56 60 88



**samedi 25 | 20h30**

### LES SOUFFLEURS AUX GRADINS

Cie Jeux d'esprit  
Humour | Tout public  
Théâtre Jeanne d'Arc  
Infos & billetterie : [artabesques.fr](http://artabesques.fr)



**Vendredi 31**

### VEÛX DE LA MUNICIPALITÉ

Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.

## MÉDIA'VALS

Médiathèques de Valsérhône

Dans vos médiathèques, retrouvez de nombreuses animations, tout au long de l'année et pour tous les âges : ateliers créatifs, les Racomptines, ateliers d'écriture, club lecture...

[www.mediavals.valserhone.fr](http://www.mediavals.valserhone.fr)





Crédit photo : Élixir - Émilie Montarlot

# LUMIRHÔNE

**Valserhône - 15 décembre 2024**

**De 10h à 20h : Marché de Noël**

Organisé par le Rassemblement Économique Valserhonois

**18h : Spectacle « Dragon Time »**

Présenté par la compagnie Élixir

Déambulation depuis le Marché de Noël, suivie du spectacle à l'Espace Louis Chanel

Gratuit | Dans la limite des places disponibles

Direction des Affaires Culturelles,  
de la Vie Associative et Sportive  
Service Événementiel  
evenementiel@valserhone.fr  
04 50 56 05 92

Suivez-nous !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)



compagnie  
**eliXir**

